

ADOPTÉ LE 20-01-2016

Comité exécutif du CECM transitoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Le jeudi 26 novembre 2015 à 14h00 à 16h30

Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Local G20, 1^{er} étage, CSA

Compte-rendu

<p>Ordre du jour (adopté)</p> <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la réunion2. Présentation des membres : tour de table3. Lecture et adoption de l'ordre du jour4. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 15 octobre 20155. Présentation de Mme Roxanne Bergeron - Organigramme de la Direction des Programmes santé mentale et dépendance6. Mot du président-directeur général, monsieur Yvan Gendron7. Affaires découlant de la réunion du 15 octobre 2015<ol style="list-style-type: none">7.1. Liste des membres7.2. *Calendrier des rencontres7.3. Soutient clérical8. Organigramme de la DSM9. Retour sur le colloque de l'ACMQ10. Règlement de régie interne11. Avis-recommandation sur la désignation d'un membre du CM au CA12. Politique d'accès à la formation continue13. Avis rédigé par les anciens CM, transmission au nouveau conseil administration. Règlement sur la régie interne du CM14. Problématique de libération de certains membres du CECM15. Budget et fonctionnement du CECM transitoire16. Bourses du CM –financement de la Fondation de l'HMR17. Autre affaires18. Prochaine réunion : 20 Janvier 2016	<p>Séance du : Le jeudi 26 novembre 2015</p> <p>Lieu : Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Local G20 1er étage CSA</p> <p>Présences :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Louise Soucy, représentante du CM de l'IUSMMM• Sylvain Dubé, représentant du CM de l'Hôpital Santa Cabrini• M. Yvan Gendron, président-directeur général du CIUSSS EMTL• M. Martin St-George, représentant du CM du CSSS Lucille-Teasdale• Mme Carole Vacher, représentant du CM du CSSS St-Léonard et St-Michel• M. Sylvain Lemieux, directeur des services multidisciplinaires du CIUSSS EMTL <p>Invités :</p> <p>Mme Roxanne Bergeron, directrice du programme santé mentale et dépendance</p> <p>Absence motivée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Marta Grzegorzcyk, représentante du CM de l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc.• M. Rémy Berthelot, représentant du CM du CSSS Pointe-de-l'Île• M. Simon Tremblay, représentant du CM de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont <p>Ouverture de la réunion : 14 h 00 Fermeture de la réunion : 16 h 35</p>
---	--

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
1. Ouverture de la réunion	La réunion débute à 14 h 00. Martin St-George assure l'animation. La prise de notes sera assurée par Mme Louise Soucy, une agente administrative sera trouvée pour la prochaine rencontre.	M. St-George		
2. Présentation des membres	Un tour de table s'en suit afin de présenter chacun des intervenants présents	M. St-George		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Des modifications sont apportées à l'ordre du jour Ajout par Mme Vacher au point 17 : <ul style="list-style-type: none"> • Mission, rôle et défi dans un air de grande transformation • Attentat de Paris 	Tous		
4. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 15 octobre 2015	Le compte-rendu est adopté avec les modifications. M Dubé les a pris en note et fera les modifications.	S. Dubé		Janvier
5. Présentation de Mme Roxanne Bergeron - Organigramme de la Direction des Programmes santé mentale et dépendance	Mme Bergeron nous présente l'organigramme de sa direction. Une discussion s'en suit et les questions répondues.	R. Bergeron		
6. Mot du président-directeur général, monsieur Yvan Gendron	M. Gendron partage les informations suivantes avec les membres: <ul style="list-style-type: none"> • Il y aura des changements importants au niveau des logiciels. Il ne peut nous en dire plus, car il y a un embargo à ce sujet jusqu'au 15 décembre prochain. • L'aide médicale à mourir est un dossier important. Une formation est donnée aux intervenants pour qu'ils aient une meilleure connaissance; elle n'est pas obligatoire pour les médecins. Les professionnels peuvent en tout temps exercer leur objection de conscience et référer le patient à un collègue. La loi est actuellement devant les tribunaux. • Pour les GMF, le renouvellement des contrats se feront en lien avec la loi 20. Il y aura l'introduction de travailleurs sociaux provenant de nos ressources CIUSSS. • Il y a eu, depuis la création du CIUSSS, 332 demandes provenant du ministère. L'établissement a réussi à accomplir 97% de ces demandes. Mme Vacher soulève une discussion sur l'effet du «top-down» et l'effet démobilisant qui en découle pour les membres ; il est souhaité un changement de rythme et de façons de faire. 	Y. Gendron		
7. Affaires découlant de la réunion du 15 octobre 2015	<u>Liste des membres</u> Une rencontre de travail est prévue le 9 décembre pour poursuivre la mise à jour de la liste des membres.			9 décembre

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI PB	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
	<p><u>Calendrier des rencontres</u> Un calendrier des rencontres a été fait et déposé aux membres de l'exécutif.</p> <p><u>Soutien clérical</u> Un soutien clérical sera offert pour l'exécutif</p>	S. Lemieux	PB	Décembre
8. Organigramme de la DSM	Les membres présents souhaitent poursuivre la discussion au sujet de l'organigramme de la DSM. M. Lemieux propose que l'on ait des rencontres plus régulières, leur forme et leur durée pourrait varier selon les besoins.		PB	
9. Retour sur le colloque de l'ACMQ	Point reporté	M. St-George et S. Tremblay	PB	Prochaine rencontre
10. Règlement de régie interne	Un officier mentionne qu'une information qui circule veut qu'une lettre provenant du ministère ait été envoyée aux PDG des établissements. Cette lettre demande l'adoption telle quelle du modèle de statuts et règlements proposé par le ministère. M. Gendron nous dit qu'il n'y a pas eu de lettre envoyée par le ministère.			
11. Avis-recommandation sur la désignation d'un membre du CM au CA	Mme Vacher demande si nous pouvons inclure dans le prochain bulletin d'information du CECM transitoire la réponse de M. Gendron à l'avis-recommandation que nous lui avons fait parvenir au sujet de la désignation d'un membre du CM au CA. M. Gendron est d'accord.	C. Vacher	PB	Parution du bulletin avec le congé des fêtes
12. Politique d'accès à la formation continue	Mme Vacher se questionne sur l'entrée en vigueur d'une telle politique. M. Lemieux informe les membres qu'il n'y a pas actuellement de politique CIUSSS à ce sujet; il y a un budget qui est géré à la pièce.	M. Lemieux	PB	Vérification auprès de la DRH comment est gérée l'accessibilité aux formations
13. Avis rédigé par les anciens CM, transmission au nouveau conseil administration. Règlement sur la régie interne du CM	Les officiers, en tant que représentants des CM des installations, souhaitent que les avis rédigés par les CM avant l'entrée en vigueur de la Loi en avril puissent être déposés. Une mise en commun des documents permettra d'assurer une transition adéquate des dossiers au CECM lors de sa création, de même que leur prise en considération par la nouvelle direction. MM. Gendron et Lemieux les invitent à leur faire suivre.	Tous les officiers de l'exécutif	PB	
14. Problématique de libération de certains membres du CECM transitoire.	Les officiers soulèvent la difficulté pour certains membres d'être libérés, en raison de la fonction qu'ils exercent dans leur établissement, pour participer aux différentes activités requises par le CECM transitoire. M. Lemieux proposera différentes modalités aux chefs. Par exemple, s'il n'est pas possible d'être libéré d'avoir des heures en surplus ou encore de voir comment peut être modulée la charge de travail pour la participation au CECM transitoire.	M. Lemieux	PB	
15. Budget et fonctionnement du CECM transitoire	Les modalités seront discutées ultérieurement. D'ici la fin de l'année financière les demandes seront traitées à la pièce.			
16. Bourses du CM –financement de la Fondation de l'HMR	Point reporté en l'absence de Simon Tremblay	S. Tremblay	PB	Prochaine rencontre

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
17. Autres affaires	<p><u>Mission, rôle et défi dans un air de grande transformation</u> Mme Vacher soulève la difficulté pour les officiers du CECM transitoire de bien remplir leur rôle quand nous représentons plus de 60 titres d'emplois répartis dans une multitude de sites et ce, dans une structure en grande mutation dont nous avons perdu nos points de repère. Elle demande à MM Gendron et Lemieux leur vision de la mission d'un CECM. Pour eux le CECM a un rôle de vigie pour l'établissement. Un suivi sera fait pour voir comment notre participation peut être facilitée.</p> <p><u>Attentat de Paris</u> Mme Vacher entend différents commentaires qui sont questionnables envers les arabo-musulmans suite aux attentats de Paris. Elle souhaite que les différents techniciens, technologues et professionnels du CIUSSS soient sensibilisés par la direction à cette problématique qui peut apporter des incidences majeures sur la qualité des soins et services offerts si des jugements négatifs basés sur la culture sont faits entre les intervenants et/ou envers la clientèle.</p>			
18. Prochaine réunion	Le prochain comité exécutif se tiendra le 20/01/2016 de 13h30 à 16h30.	S. Tremblay		

Rédigé par Louise Soucy